

Domaines	Thèmes	Opérations de surveillance et de contrôle Actions à mener en 2020	Critères d'intervention, priorisation des enjeux sur la façade (à préciser dans chaque département)	Services concernés	Service pilote (à adapter dans chaque département)
Protection des habitats et patrimoine naturel	Circulation sur le DPM	Contrôle de l'interdiction de circulation de véhicules à moteur sur le DPM (sauf autorisation donnée par le préfet) Surveillance des sites à enjeux => surveillance générale lors d'opérations « estran », opérations inter-services	Sites de pêche à pied Sites de nidification et d'hivernage pour les oiseaux Site de Bonne Anse (17) Sites de ramassage du Gelidium Corneum - algue rouge (64)	DDTM : ULAM, unités cultures marines, service DPM ONCFS, agents des réserves OFB, gendarmerie maritime, gendarmerie nationale, ONF	DDTM - service maritime
	Police des AMP	Faire respecter la réglementation spécifique à la préservation de ces espaces à statut de protection particulier (réserve naturelle nationale, APPB et domaine relevant du conservatoire du littoral) Surveillance des espaces à fort enjeu patrimonial mais ne faisant pas l'objet d'une réglementation spécifique forte (PNM, site Natura 2000, site du conservatoire du littoral...) => surveillance générale du territoire (estran et plan d'eau), opérations inter-services	Espaces protégés ayant des besoins de moyens nautiques pour la surveillance des espaces maritimes (RNN Moëze-Oléron, RNN du Banc d'Arguin, rochers de Biarritz)	DDTM : ULAM, unités cultures marines (quand concessions dans une RNN), service DPM, agents des réserves, ONCFS, OFB, tous les moyens AEM	DDTM - service environnement (pilotage de Natura 2000)
	Évaluation des incidences au titre de Natura 2000	Contrôle des mesures définies dans le dossier d'évaluation et/ou des prescriptions édictées dans le cadre de l'instruction. Contrôle de l'existence préalable d'une évaluation d'incidence Contrôle du respect des prescriptions environnementales des agréments donnés aux organisateurs de randonnées de VNM Surveillance des zones sensibles (iles et îlots, dérangement de la faune...) => contrôles ciblés des dossiers à enjeux (avec prescriptions environnementales)	Manifestation nautique les plus susceptibles d'impacter les sites et/ou en présence d'habitats ou espèces à enjeux de conservation	DDTM : ULAM, service environnement, OFB, gendarmerie nationale, gendarmerie maritime	DDTM - service maritime
Espèces protégées	Espèces protégées marines	Atteintes directes aux espèces protégées (faune) Perturbation intentionnelle (faune) Arrachage ou cueillette d'espèces protégées (flore) Contrôle du respect des modalités des dérogations => surveillance générale du territoire (estran et plan d'eau), opérations inter-services- Lutte contre le trafic de la faune dont les espèces CITES => surveillance générale du territoire (estran et plan d'eau)	Sites de nidification et d'hivernage pour les oiseaux Mammifères marins sur l'ensemble du Golfe de Gascogne	DDTM : ULAM, unités cultures marines, service DPM, service environnement, agents des réserves, ONCFS, OFB, tous les moyens AEM et notamment Douanes (CITES)	DREAL
Police de l'eau	Travaux impactant le milieu marin (police de l'eau : dragage, clapage, travaux portuaires)	Vérifier la conformité des travaux avec les prescriptions liées aux déclarations et autorisations IOTA (Titre IV de la nomenclature loi sur l'eau : travaux d'aménagement portuaires / maritimes, dragages, rejets / clapages) => contrôles par le service instructeur + contrôle sur site des dossiers à enjeux en lien avec le service instructeur	Ensemble de la façade Sud-Atlantique	DDTM : service environnement, ULAM, OFB, autres moyens AEM sur zone	DDTM - Service environnement
	Aires de carénage	Contrôle des aires de carénage dans les ports de plaisance => définir des campagnes de contrôles (en lien avec la Mesure 013 PAMM)	Ensemble de la façade Sud-Atlantique	DDTM : service environnement, ULAM, OFB, autres moyens AEM sur zone	DDTM - Service environnement
Activités maritimes	Carénage sauvage	Surveillance du milieu pour veiller à l'absence de pratique de carénage sauvage sur l'estran => surveillance générale lors d'opérations « estran », opérations inter-services	Ensemble de la façade Sud-Atlantique	DDTM : ULAM, unités cultures marines, service DPM ONCFS, agents des réserves OFB, gendarmerie maritime, gendarmerie nationale	DDTM - Service maritime
	Cultures marines	Contrôles du respect des dispositions du schéma départemental des structures de cultures marines Respect du régime d'évaluation des incidences Natura 2000 Respect de la gestion des déchets Contrôle du respect des obligations de remise en état après occupation du DPM => définir des campagnes de contrôles + améliorer les suites données au contrôle (en adéquation avec les infractions)	Bassin d'Arcachon, Banc d'Arguin Marennes-Oléron	DDTM : unités cultures marines, ULAM, OFB	DDTM - Service maritime
	Police des mouillages	S'assurer de l'existence d'un titre d'occupation : titre individuel ou collectif (zone de mouillage et d'équipement léger dotée d'un règlement de police) S'assurer du respect des conditions prévues dans le titre d'occupation => définir des campagnes de contrôles sur les sites sensibles (en lien avec la Mesure 403 PAMM) Absence de mouillage illicite et de mouillage forain en zone réglementée Équipement des navires en dispositifs de traitement ou de rétention des eaux usées (construit après le 1er janvier 2008) => surveillance générale du plan d'eau	Ile de Ré, estuaire de la Seudre, Bonne Anse, Plateau de Cordouan Bassin d'Arcachon Baie de Saint Jean de Luz et Bidassoa (zones d'herbiers de zostères)	DDTM : service DPM, ULAM OFB, gendarmerie maritime, gendarmerie nationale	DDTM : - Service littoral (pour le respect des autorisations) ; - Service maritime (pour les opérations relevant de la surveillance du plan d'eau)
	Extractions de granulats	Inspections à bord des navires avec l'exploitant (vérification du système de surveillance, identification, positionnement, vérification des tracés, et du respect du périmètre autorisé) Contrôle documentaire (tracés des navires trimestriel, bialn d'activité annuel, bilan environnemental quinquennal) => Tableau opérationnel pour l'extraction des granulats	Ensemble des sites d'extraction de granulats marins	DREAL (autosurveillance) Autres moyens AEM sur zone	DREAL
	Pollutions en mer Code de l'environnement - Livre II - Titre I eau et milieux aquatiques et marins - Chapitre VIII : Dispositions spéciales aux eaux marines et aux voies ouvertes à la navigation maritime	Lutte et répression de la pollution : - par les rejets des navires - due aux opérations d'exploration ou d'exploitation du fond de la mer ou de son sous-sol - par les opérations d'immersion - par les opérations d'incinération	Ensemble de la façade Sud-Atlantique (non décliné au niveau départemental)	Tous les moyens AEM (nautiques ou aériens)	/
	Eaux de ballast	Contrôle de gestion des eaux de ballast : entrée en vigueur de la convention internationale des eaux de ballast le 8 septembre 2017	Ensemble de la façade Sud-Atlantique (non décliné au niveau départemental)	DIRM SA et ses 2 Centres de sécurité des Navires	Centre de sécurité des Navires concerné
Lutte contre la pollution de l'air par les navires	Annexe VI de la convention MARPOL	Ensemble de la façade Sud-Atlantique (non décliné au niveau départemental)	DIRM SA et ses 2 Centres de sécurité des Navires		